



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE
DE LA CÔTE D'IVOIRE EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"**

Lundi 3 avril 2006

*Monsieur le Cardinal,
Chers Frères dans l'Épiscopat,*

Je vous accueille avec joie en ces jours où vous accomplissez votre visite *ad limina Apostolorum*, manifestant ainsi votre lien indéfectible avec le Successeur de Pierre et avec l'Église universelle. En effet, l'Évêque qui «est le principe visible et le fondement de l'unité de son Église particulière est aussi le lien visible de la communion ecclésiale entre son Église particulière et l'Église universelle» (*Pastores gregis*, n. 55). Je remercie le Président de votre Conférence épiscopale, Mgr Laurent Akran Mandjo, pour les aimables paroles qu'il m'a adressées en votre nom, brossant un vaste panorama de la situation de l'Église en Côte d'Ivoire. À votre retour, transmettez à tous les chaleureuses salutations du Pape et l'assurance de sa prière fervente pour que la nation retrouve l'unité et la paix dans une authentique fraternité entre tous ses enfants.

En effet, la crise que vit votre pays a malheureusement mis à jour des divisions qui constituent une blessure profonde dans les relations entre les différentes composantes de la société. Les violences qui en ont résulté ont gravement porté atteinte à la confiance entre les personnes et à la stabilité du pays, laissant derrière elles beaucoup de souffrances difficiles à guérir. Le rétablissement d'une paix véritable ne sera possible que par le pardon généreusement accordé et par la réconciliation effectivement réalisée entre les personnes et entre les groupes concernés. Pour y parvenir, toutes les parties en cause doivent accepter de poursuivre courageusement le dialogue, pour examiner de façon approfondie et loyale les causes qui ont conduit à la situation actuelle et pour trouver les moyens de parvenir à une solution acceptable par tous, dans la justice et dans la vérité. Le chemin de la paix est long et difficile, mais il n'est jamais impossible.

Chers frères dans l'Épiscopat, dans cet effort commun, les catholiques ont pris leur place, car la construction d'un monde réconcilié ne peut jamais leur être étrangère. Il est de leur responsabilité de contribuer à établir des relations harmonieuses et fraternelles entre les personnes et entre les communautés. Pour que la réalisation plénière de cet objectif soit crédible, il est nécessaire en premier lieu de recréer la confiance entre les disciples du Christ, malgré les divergences d'opinion qui peuvent se manifester entre eux. Car c'est d'abord à l'intérieur de l'Église que doit être vécu un authentique amour, dans l'unité et la réconciliation, suivant ainsi l'enseignement du Seigneur: «Ce qui montrera à tous les hommes que vous êtes mes disciples, c'est l'amour que vous aurez les uns pour les autres» (Jn 13, 35). Il revient donc aux chrétiens de se laisser transformer par la force de l'Esprit, afin d'être de vrais témoins de l'amour du Père, qui veut faire de tous les hommes une unique famille. Leur activité, qui les pousse au-devant des souffrances et des besoins de leurs frères, en sera alors une expression convaincante. Dans vos Églises diocésaines, face aux tensions politiques ou ethniques, évêques, prêtres et personnes consacrées doivent être pour tous des modèles de fraternité et de charité, et contribuer par leur parole et par leurs attitudes à l'édification d'une société unie et réconciliée.

Dans cette perspective, la formation initiale et permanente des prêtres sera toujours l'une de vos préoccupations premières. Pour faire face aux situations difficiles du monde d'aujourd'hui, et surtout pour permettre au prêtre d'édifier pleinement son être sacerdotal, cette formation donnera une place essentielle à la vie spirituelle. En effet, le prêtre a pour mission d'aider les fidèles à découvrir le mystère de Dieu et à s'ouvrir aux autres. Pour cela, il est appelé à être un authentique chercheur de Dieu, tout en demeurant proche des préoccupations des hommes. Une vie spirituelle intense, qui lui permet d'entrer plus profondément en communion avec le Seigneur, l'aidera à se laisser posséder par l'amour de Dieu, afin de pouvoir annoncer aux hommes que cet amour ne s'arrête devant rien. Par ailleurs, en vivant fidèlement la chasteté dans le célibat, le prêtre manifestera que tout son être est don de lui-même à Dieu et à ses frères. Je vous invite donc à veiller avec une sollicitude paternelle sur vos prêtres, à favoriser l'unité et la vie fraternelle entre eux. Qu'ils trouvent en vous un frère qui les écoute, qui les soutient dans les moments difficiles, et un ami qui les encourage à progresser dans leur vie personnelle et dans l'annonce de l'Évangile!

Dans vos rapports quinquennaux, vous avez souligné l'urgence de la formation des laïcs. En effet, l'approfondissement de la foi est une nécessité, afin de pouvoir résister au retour des pratiques anciennes ou aux sollicitations des sectes et surtout pour rendre compte de l'espérance chrétienne dans un monde complexe qui connaît de nouveaux et graves problèmes. Je vous encourage notamment à donner aux catéchistes, dont je salue le dévouement au service de l'Église, une formation solide qui les rende capables d'assumer la mission qui leur est confiée, tout en vivant leur foi d'une manière cohérente. Les fidèles, particulièrement ceux qui sont engagés dans les milieux intellectuels, politiques, économiques, trouveront dans le *Compendium de la doctrine sociale de l'Église* un instrument fondamental de formation et d'évangélisation, en vue de leur croissance humaine et spirituelle, et de leur mission dans le monde.

Pour que l'Église soit un signe toujours plus compréhensible de ce qu'elle est et qu'elle soit toujours plus adaptée à sa mission, le travail d'inculturation de la foi est une nécessité. Ce processus, si important pour l'annonce de l'Évangile à toutes les cultures, ne doit pas compromettre la spécificité et l'intégrité de la foi, mais il doit aider les chrétiens à mieux comprendre et à mieux vivre le message évangélique dans leur propre culture, et à savoir renoncer aux pratiques en contradiction avec les engagements baptismaux. Comme vous l'avez mentionné dans vos rapports, le poids de la mentalité traditionnelle est souvent un obstacle à l'accueil de l'Évangile. Ainsi, parmi les nombreuses questions qui se posent aux fidèles, celle de l'engagement dans le sacrement du mariage est des plus importantes. La polygamie ou la cohabitation de fait sans célébration religieuse sont souvent des obstacles majeurs. Il est donc nécessaire de poursuivre sans relâche l'effort que vous avez entrepris pour faire mieux accepter, notamment par les jeunes, que le mariage est, pour le chrétien, une voie de sainteté. «C'est pourquoi le mariage suppose un amour indissoluble; grâce à sa stabilité, il peut contribuer efficacement à la pleine réalisation de la vocation baptismale des époux» (*Ecclesia in Africa*, n. 83).

Enfin, je voudrais encore relever avec intérêt le développement dans vos diocèses des mouvements ecclésiaux, qui contribuent à donner une impulsion missionnaire renouvelée aux communautés chrétiennes. J'invite les membres de ces groupes à approfondir toujours plus leur connaissance personnelle du Christ pour se donner généreusement à lui, tout en étant profondément enracinés dans la foi de l'Église. Toutefois, ces mouvements doivent faire l'objet d'un discernement éclairé et constant de la part des Évêques, afin de garantir l'ecclésialité de leur démarche et de maintenir une authentique communion avec l'Église universelle et diocésaine.

Chers Frères dans l'Épiscopat, en achevant cette rencontre, je voudrais vous redire l'affection du Successeur de Pierre pour le peuple ivoirien, lui adressant de nouveau avec insistance «une invitation à poursuivre la voie du dialogue constructif, en vue de la réconciliation et de la paix» (*Angelus*, 22 janvier 2006). Je vous confie à l'intercession de Notre-Dame, Reine de la paix, ainsi que les prêtres, les religieux et les religieuses, les catéchistes et tous vos diocésains. À tous, je donne de grand cœur la Bénédiction apostolique.